

DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
	RAPPORT N° II-1 21SGADL0124

SEANCE DU
1 JUILLET 2021

<u>Nombre de conseillers en exercice :</u> 71
<u>Nombre de conseillers présents :</u> 57
<u>Date de convocation :</u> 25 juin 2021
<u>Date d'affichage :</u> 2 juillet 2021

<u>OBJET :</u> Décision modificative - Budget principal
--

<u>Nombre de Conseillers ayant pris part au vote :</u> 70
<u>Nombre de Conseillers ayant voté pour :</u> 70
<u>Nombre de Conseillers ayant voté contre :</u> 0
<u>Nombre de Conseillers s'étant abstenus :</u> 0
<u>Nombre de Conseillers :</u> <ul style="list-style-type: none"> • ayant donné pouvoir : 13 • n'ayant pas donné pouvoir : 1

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le 01 juillet à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Centre Technique Sud - 4 Boulevard Sainte-Barbe ZI La Saule - 71230 Saint-Vallier, sous la présidence de **M. David MARTI, président**

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain BALLOT - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Cyril GOMET - M. Jean-François JAUNET - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Monique LODDO - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Philippe PIGEAU - M. Jérémy PINTO - M. Guy SOUVIGNY - M. Jean-Yves VERNOCHE

VICE-PRESIDENTS

M. Abdoukader ATTEYE - M. Jean-Paul BAUDIN - M. Denis BEAUDOT - M. Roger BURTIN - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Sébastien CIRON - M. Gilbert COULON - M. Armando DE ABREU - M. Christophe DUMONT - M. Lionel DUPARAY - M. Bernard DURAND - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - M. Sébastien GANE - Mme Amélie GHULAM NABI - Mme Séverine GIRARD-LELEU - M. Jean GIRARDON - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - Mme Marie-Claude JARROT - M. Georges LACOUR - M. Didier LAUBERAT - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - M. Frédéric MARASCIA - Mme Christiane MATHOS - Mme Paulette MATRAY - Mme Alexandra MEUNIER - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Guy MIKOLAJSKI - Mme Marie MORAND - M. Felix MORENO - M. Jean PISSELOUP - M. Philippe PRIET - M. Marc REPY - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - M. Laurent SELVEZ - M. Noël VALETTE -

CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. Thierry BUISSON
Mme PERRIN (pouvoir à M. Armando DE ABREU)
M. LANDRE (pouvoir à Mme Marie MORAND)
M. LAGRANGE (pouvoir à Mme Monique LODDO)
Mme FRIZOT (pouvoir à Mme Christelle ROUX-AMRANE)
Mme REYES (pouvoir à Mme Evelyne COUILLEROT)
Mme PICARD (pouvoir à M. Philippe PRIET)
Mme LEBEAU (pouvoir à M. Jean-Yves VERNOCHE)
Mme MARTINEZ (pouvoir à M. Bernard DURAND)
M. TRAMOY (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)
M. COMMEAU (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE)
Mme LE DAIN (pouvoir à M. Christophe DUMONT)
M. DAUMAS (pouvoir à M. Jean-Marc FRIZOT)
M. CHRISTOPHE (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Didier LAUBERAT



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2311-1 et suivants relatifs au budget de la commune qui s'applique également aux EPCI ;

Vu la délibération adoptée par le conseil communautaire le 18 mars 2021 afin d'adopter le budget pour l'exercice 2021 ;

Considérant que le budget est un document de prévision qui peut être adapté au cours de l'exercice en fonction des mouvements budgétaires devenus nécessaires ;

Le rapporteur expose :

« Cette décision modificative prévoit, en fonctionnement, un redéploiement de crédits pour assurer la régularité comptable de certaines dépenses.

En investissement, elle prévoit :

- Une dotation complémentaire dans le cadre de l'octroi de subventions pour la réhabilitation de logements (cf. décisions du bureau communautaire du 17 juin)
- L'acquisition d'un bâtiment situé zone d'activités Sainte Elisabeth à Montceau dans le cadre du projet de recyclerie.
- En recette, l'avance à intervenir, de la subvention allouée par la Région pour l'aménagement du Site Technopolitain, les produits issus de cessions à la ZI de Torcy et au lotissement de Perrecy-les-Forges (présentés dans des rapports séparés) ;
- Des écritures d'ordre (équilibrées en dépenses et recettes) à effectuer dans le cadre d'une cession à l'OPAC ;

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

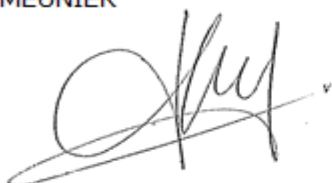
- D'adopter la décision modificative du budget principal, telle que retracée dans le tableau joint en annexe.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 2 juillet 2021
et publié, affiché ou notifié le 2 juillet 2021

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

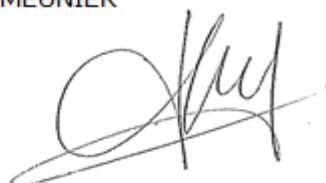
LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

Daniel MEUNIER

Handwritten signature of Daniel Meunier in black ink, featuring a large, stylized 'D' and 'M'.

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

Daniel MEUNIER

Handwritten signature of Daniel Meunier in black ink, identical to the one on the left.

CHAP.	NAT. / FONCT.	DESIGNATION	DEPENSES	RECETTES
		BUDGET PRINCIPAL		
		FONCTIONNEMENT		
65	65888/20/33TI	Autres charges de gestion courantes	-30 000,00	
011	617/816/33TI	Etudes et recherches	30 000,00	
		TOTAL FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
		INVESTISSEMENT		
204	20422/73/SPVPS112	Aides à la pierre logement social	221 000,00	
21	2115/812/PDTEP233	Recyclerie	710 000,00	
	PECAV097	Poteaux incendie	-30 000,00	
	PECAV237	GEMAPI	-20 000,00	
13	1382/90/DERES095	Site technopolitain - Avance subvention Région		888 000,00
024	024/01/26	Produits de cessions		325 000,00
16	1641/01/10	Emprunts d'équilibre		-332 000,00
041	204412/01	Cession OPAC	51 584,00	
	2115/01	Cession OPAC		51 584,00
		TOTAL INVESTISSEMENT	932 584,00	932 584,00